



Conseil de quartier
Saint-Jean-Baptiste

Rapport annuel 2025

Table des matières

Administration du conseil de quartier	3
Conseil d'administration en date du 31 décembre 2025	3
Changements au déroulement des rencontres	3
Nombre de personnes ayant assisté aux rencontres	4
Représentations	4
Enjeux du quartier	4
Sécurité de la côte Claire-Fontaine	4
Déneigement des trottoirs	5
Transit sur la rue Saint-Olivier	5
Transit sur la rue d'Aiguillon	5
Accident grave sur René-Lévesque	6
Projets	7
Distribution des autocollants "pas de consigne dans ce sac", visant à prévenir l'éventrage des sacs d'ordures	7
Dépôt d'une demande de financement au programme d'initiative pour le projet Vision Faubourg Saint-Jean-Baptiste 2027–2030	7
Dépôt d'une demande de subvention au programme sur la biodiversité	7
États financiers	7

Administration du conseil de quartier

Conseil d'administration en date du 31 décembre 2025

- Anthony Cadoret, président
- Hugo Plante, trésorier
- Hélène matte, secrétaire par intérim
- Céline Fiuza
- Emmanuel Hudon
- Francine DeBlois
- John Cisco
- Xavier Bernier-Prévoist
- Mihanta Randria, représentante de la Société de développement commercial (SDC) du Quartier Saint-Jean-Baptiste

Changements au déroulement des rencontres

L'année 2025 a été marquée par un changement au déroulement des rencontres et de la posture du conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste. Nous avons choisi d'attribuer un thème à chacune des assemblées du conseil de quartier et de favoriser la participation d'un plus grand nombre de citoyennes et citoyens. Pour y arriver, nous avons clairement établi que le point thématique de rencontre serait une discussion avec la population, sans distinction avec les membres élus du conseil de quartier, et que la disposition des chaises dans la salle serait désormais en rond. Ainsi, nous avons créé une dynamique qui s'apparente plus à celle d'une assemblée publique qu'à celle du conseil de ville.

Ces changements mis en place en février 2025 vont de pair avec une amélioration du climat dans les rencontres et une augmentation de la participation de la population qui s'est vu durant l'année 2025.

Thématiques des rencontres:

- Février : Accidents sur la côte Claire-Fontaine
- Mars : Circulation de transit dans le quartier
- Avril : Assemblée générale et crise du logement
- Mai : Intégration des nouveaux élus
- Août : Sécurité et vols dans le quartier
- Septembre : Bilan de la rue piétonne
- Octobre : Planification stratégique du conseil de quartier
- Novembre : Transit sur la rue d'Aiguillon

Nombre de personnes ayant assisté aux rencontres

Mois	Nb de personnes en présence	Nb de personnes en ligne
Janvier	15	4
Février	21	12
Mars	11	12
Avril	27	n/a
Mai	16	11
Août	22	13
Septembre	24	4
Octobre	21	5
Novembre	24	21

Représentations

Les membres ont représenté le conseil de quartier sur différents comités pendant l'année 2025, incluant:

- Comité de vigilance des activités portuaires
- Table de concertation vélo des conseils de quartier de Québec
- Comité cohabitation Haute-Ville Est

Enjeux du quartier

Sécurité de la côte Claire-Fontaine

À l'hiver 2025, le quartier a été témoin de plusieurs accidents au coin de la Côte Claire-Fontaine et de la rue Saint-Jean, situé près de l'école primaire Saint-Jean-Baptiste. Nous avons donc décidé d'inviter la population à venir participer à une discussion sur le sujet lors de la rencontre suivante au conseil de quartier. Ainsi, nous avons reçu plusieurs personnes du quartier ayant témoigné de situation dangereuse dans la côte et nous avons élaboré des pistes de solutions que la Ville pourrait mettre en place pour corriger la situation. Quelques semaines plus tard, la Ville a répondu à l'appel du conseil de quartier et nous a annoncé plusieurs mesures pour sécuriser la côte qui avaient été discutées au conseil de quartier, dont la fermeture de la côte entre la rue Saint-Jean et la rue Saint-Gabrielle en descendant. Cet enjeu est un bel exemple de collaboration entre la Ville et le conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste.

Déneigement des trottoirs

En février, le CQ a soulevé l'enjeu de l'absence de déneigement des trottoirs en dehors des opérations de déneigement dans les côtes du quartier, laissant des trottoirs glissants couramment. Nous avons

demandé à la Ville de Québec d'ajuster sa politique de viabilité hivernale afin d'assurer le déneigement, dès les premières chutes de neige, en particulier sur les trottoirs situés du côté des stationnements où la machinerie n'a pas accès. Il a été suggéré de faire l'embauche d'employés manuels ou de soutenir des initiatives communautaires ou citoyennes.

Transit sur la rue Saint-Olivier

En mars, nous avons traité l'enjeu du transit dans le quartier, dans son ensemble. L'attention donnée à la rue Saint-Olivier après son réaménagement a soulevé des enjeux liés au transit sur cette rue qui s'ajoute aux préoccupations déjà existantes sur les rues d'Aiguillon et Saint-Jean. D'entrée de jeu, nous avons souligné le contexte de l'arrivée du tramway qui changera significativement la circulation en Haute-Ville.

Le conseil de quartier a réitéré sa position de demander à la Ville de mettre en œuvre des mesures ambitieuses et concrètes d'atténuation du transit motorisé à l'entrée de la rue Saint-Olivier, incluant

- de reconsidérer l'interdiction du virage à gauche sur la rue Saint-Olivier à partir de l'avenue Salaberry
- de considérer inverser le sens de la rue Saint-Olivier entre l'avenue de Salaberry et Félix-Gabriel-Marchand
- de considérer implanter un virage obligatoire ne permettant pas de traverser le quartier d'un côté à l'autre sur la rue Saint-Olivier
- de demander à la Ville de considérer installer des panneaux indiquant que le quartier est résidentiel aux entrées du quartier, notamment sur la rue d'Aiguillon et sur Saint-Olivier
- de demander à la Ville d'élaborer un plan de réduction du transit à l'échelle du quartier Saint-Jean-Baptiste adressant notamment les rues d'Aiguillon et Saint-Olivier en collaboration avec le conseil de quartier

À l'été, une meilleure signalisation et un dos d'âne ont été installés sur la rue du côté ouest. Ces installations ont été bien reçues, bien que le dos d'âne ait dû être retiré pour l'hiver en raison du déneigement, limitant sa portée. Le transit et la sécurité routière sur Saint-Olivier, et dans le quartier, demeurent un enjeu.

Transit sur la rue d'Aiguillon

Le 24 novembre 2025, le conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste a tenu une assemblée publique concernant le transit sur la rue d'Aiguillon.

Depuis 2022, le conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste a fait de nombreuses demandes à la Ville de Québec concernant l'enjeu du transit sur la rue d'Aiguillon. L'arrivée des travaux du tramway et des aménagements qui perdureront entraîneront une baisse de la capacité routière sur René-Lévesque et une augmentation du transit sur la rue d'Aiguillon, une rue résidentielle, avec une école primaire, qui n'est pas conçue pour recevoir ce transit.

Les travaux sur René-Lévesque débiteront au printemps 2026, ainsi, nous avons tenu une discussion soulevant les problèmes liés au transit et les solutions possibles. Lors de cette assemblée, l'appui envers les demandes du conseil de quartier concernant la mise en place d'une solution efficace et durable à la circulation de transit sur la rue d'Aiguillon était unanime. Les témoignages recueillis

démontrent l'exaspération des résidents devant les inconvénients que créent cette situation, mais également que plusieurs solutions existent et peuvent être mises en place rapidement.

Parmi les solutions évoquées, plusieurs méritent d'être considérées sérieusement pour leur capacité à réduire le transit tout en permettant aux véhicules d'urgence, aux métrobus et aux résidents du quartier de circuler.

Parmi les options à considérer, nous avons retenu :

- L'aménagement d'une vélo-rue donnant priorité aux cyclistes et ayant des aménagements réduisant la vitesse, tels que des dos d'âne, une réduction de la vitesse permise, saillies de trottoirs et des chicanes (à condition de préserver la sécurité des trottoirs en tant que corridor scolaire);
- L'installation d'une barrière laissant passer seulement les autobus et les véhicules d'urgence inspiré des installations à l'Université Laval sur la rue de la Foresterie. Cette barrière pourrait être mise en place au coin de la rue Philippe-Dorval, empêchant le transit de traverser le quartier sans obstacle. Cette solution permettrait du même coup de sécuriser l'intersection Philippe-Dorval, où l'arrêt est très peu respecté;
- En alternative à l'option précédente, l'installation d'un système de surveillance de plaques inspiré des ponts à péage afin d'empêcher les véhicules de traverser le quartier d'un bout à l'autre sur la rue d'Aiguillon.

Le conseil considère également que la réflexion au sujet de la circulation de transit devrait se faire à l'échelle du quartier et devrait prendre en compte l'éventuelle réfection de la rue Saint-Jean puisque celle-ci pourrait faire partie de la solution.

Nous avons du même coup reconduit notre demande à la Ville de mettre en place une démarche dans le but de réduire le trafic de transit sur la rue d'Aiguillon, en collaboration avec les acteur.trice.s du quartier concerné.e.s de façon urgente.

Accident grave sur René-Lévesque

En mars, le conseil de quartier a été interpellé par une membre de la famille d'une jeune adolescente fréquentant l'école secondaire St-Patrick's High School, victime d'un grave accident sur le boulevard René-Lévesque à l'intersection Claire-Fontaine. En cohérence avec la vision zéro décès et blessés graves, nous avons fait des suggestions afin d'améliorer la sécurité de l'intersection, dont :

- une augmentation de la fréquence et temps du feu piétonnier;
- l'abaissement de la limite de vitesse dans ce secteur;
- toute autre mesure de sécurisation jugée pertinente, telles que l'ajout d'un brigadier scolaire ou des travaux de réaménagement de l'intersection.

Malheureusement, ces mesures n'ont pas été retenues par la Ville de Québec, qui a plutôt blâmé l'impatience de la jeune fille dans une réponse fournie au conseil de quartier.

Projets

Distribution des autocollants “pas de consigne dans ce sac”, visant à prévenir l'éventrage des sacs d'ordures

Constatant des problèmes de propreté liés à des sacs de recyclages éventrés pour la recherche de consignes, le conseil de quartier a fait produire 500 autocollants avec l'inscription “pas de consigne dans ce sac” pouvant être posés sur les sacs afin d'éviter ce problème. Les autocollants sont distribués aux séances du conseil de quartier.

Dépôt d'une demande de financement au programme d'initiative pour le projet Vision Faubourg Saint-Jean-Baptiste 2027-2030

Le conseil de quartier a déposé une demande de financement au programme de subvention pour améliorer le milieu de vie dont l'objectif est d'organiser une consultation citoyenne en vue de l'établissement du prochain plan d'action.

Le projet s'inspire de la démarche du Vieux-Québec et de Montcalm qui ont été réalisés avec l'OBNL Votepour.ca. Les fonds serviront la réalisation d'un sondage d'envergure pour prendre le pouls de la population sur les enjeux qui les concernent en vue de faire un plan d'action à l'image des priorités du quartier. La subvention de 10000\$ demandée a été acceptée en décembre 2025.

Dépôt d'une demande de subvention au programme sur la biodiversité

Le projet consiste à distribuer au printemps 2026 des sacs de semences de fleurs annuelles et vivaces aux citoyens du quartier Saint-Jean-Baptiste et des plantes annuelles et vivaces. Cette initiative vise à encourager la plantation de fleurs locales favorables aux pollinisateurs, afin de fleurir les espaces publics, soutenir la biodiversité urbaine et sensibiliser la population à l'importance du verdissement du quartier. Les sites visés sont les carrés d'arbre, les banquettes, et les bacs sur trottoir des citoyens. Les citoyens pourront également utiliser les semences et plants dans leurs espaces privés (cours, terrasse).

Une demande de 4000\$ a été déposée pour ce projet au Programme de soutien en faveur de la biodiversité.

États financiers

REVENUS		
Subventions de la Ville de Québec		
	Fonctionnement	975,00 \$
Autres		
	Remboursement école SJB	3 000,00 \$
	Caisse Desjardins - Ristourne	3,56 \$
		3 978,56 \$
CHARGES		
	Fonctionnement	(1 275,40) \$
	Sécurité Routière	(518,80) \$
	Visibilité	(179,33) \$
		(1 973,53) \$
Revenu net (perte nette) de l'exercice		2 005,03 \$
Surplus accumulé au début de l'exercice		1 651,01 \$
Surplus accumulé à la fin de l'exercice		3 656,04 \$